

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 34 (1889)
Heft: 1

Vereinsnachrichten: Société des officiers de la Confédération suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que de longtemps encore intervienne un acte d'alliance effectif entre l'empire absolu des czars et la république agitée et quasi révolutionnaire des Français. Il y a trop grande divergence entre les deux gouvernements pour qu'une telle alliance soit possible.

La triple alliance au contraire paraît plus solide que jamais, les voyages de Guillaume II n'ont fait que la resserrer. Cette constatation que chacun peut faire est même la prescription la plus solide du règne de la paix pour la présente année. Cette paix se base ainsi sur la supériorité des forces de l'un des belligérants possible. L'adage est donc toujours vrai :

« Si vis pacem para bellum. »

† †

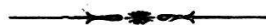


Société des Officiers de la Confédération suisse.

Sous-section de Lausanne.

La séance du 17 décembre a été remplie par un travail des plus intéressants de M. le 1^{er} lieutenant B. van Muyden sur les « Mesures prises par la Diète de 1815 à 1830 relativement à l'organisation militaire fédérale ».

Ce travail devant paraître dans un de nos prochains numéros, nous renvoyons à en donner le compte-rendu. Qu'il nous suffise de dire que la conférence de M. le 1^{er} lieutenant van Muyden a été vivement appréciée par les officiers présents à la séance.



Société fédérale de Sous-Officiers.

*Le Comité central de la Société fédérale des sous-officiers, à Lausanne,
à toutes les Sections.*

Chers camarades,

Le jury chargé de choisir et d'apprécier les travaux écrits pour notre prochaine fête fédérale a été composé comme suit : MM. Lecomte, col.-div., Lausanne ; Ceresole, col.-div., Lausanne ; Lochmann, col. du génie, Berne ; Coutau, col. instr., Genève ; Perrochet, col. d'art., Chaux-de-Fonds ; Hebbel, col. d'art., St-Gall ; Ruffy, major d'inf., Lausanne ; Froelich, major de troupes sanit., Zurich ; Virieux, major d'adm., Lausanne.